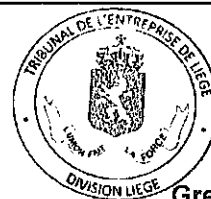


**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge  
après dépôt de l'acte au greffe**



**\*24030651\***

e.



Greffe

**07 FEV. 2024**

N° d'entreprise : **0716 797 534**

Nom

(en entier) : **SONUMA**

(en abrégé) :

Forme légale : **ASBL**

Adresse complète du siège : **Boulevard Raymond Poincaré, 15 à 4020 LIEGE**

**Objet de l'acte : Démission et désignation d'un administrateur et admission d'un nouveau membre à l'assemblée générale**

1)Renouvellement d'un mandat d'un administrateur sur présentation des membres effectifs A

Les membres de l'Assemblée générale acceptent la démission de Madame Johanne Moyart comme administratrice représentant la RTBF.

Conformément à l'article 14 des statuts, l'Assemblée générale du 15 janvier 2024 appelle aux fonctions d'administrateur représentant la RTBF : Monsieur Christophe Cordier.

2)Admission d'un nouveau membre à l'Assemblée Générale

Conformément aux articles 6 bis, 10 et 14 des statuts, l'Assemblée générale du 15 janvier 2024 accepte la démission de Madame Johanne Moyart et admet comme nouveau membre effectif A, Monsieur Christophe Cordier.

Virginie Vandeputte  
Directrice

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 19/02/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers  
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).